

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01936

Numéro SIREN : 480 035 799

Nom ou dénomination : HOLDING BEAUCHAMP

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/016921

Bilan Actif

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	451	268	183	215
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	195 000		195 000	195 000
Constructions	482 718	78 161	404 557	400 814
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 397	17 592	805	549
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	859 700	30 500	829 200	824 700
Créances rattachées aux participations	256 034		256 034	225 224
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 812 300	126 521	1 685 780	1 646 503
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	82 914		82 914	82 579
Autres créances	1 809		1 809	841
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	236 817		236 817	236 817
Disponibilités	39 594		39 594	20 967
Charges constatées d'avance (3)	439		439	995
TOTAL ACTIF CIRCULANT	361 572		361 572	342 200
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 173 873	126 521	2 047 352	1 988 702
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	92 800	92 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 280	9 280
Réserves statutaires ou contractuelles	713 027	713 027
Réserves réglementées		
Autres réserves	412 730	418 738
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	297 000	-6 008
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 524 837	1 227 837
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	389 097	462 451
Emprunts et dettes financières diverses (3)	73 004	196 405
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 729	4 675
Dettes fiscales et sociales	54 557	97 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127	127
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	522 515	760 865
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 047 352	1 988 702
(1) Dont à plus d'un an (a)	314 853	388 773
(1) Dont à moins d'un an (a)	207 662	372 092
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	85	99
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : HOLDING BEAUCHAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 047 352 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 297 000 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	451			451
Immobilisations incorporelles	451			451
- Terrains	195 000			195 000
- Constructions sur sol propre	462 400			462 400
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions		20 318		20 318
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 286	569		5 855
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	675 228	20 887		696 115
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 079 924	35 810		1 115 734
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 079 924	35 810		1 115 734
ACTIF IMMOBILISE	1 755 603	56 697		1 812 300

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU 2B DISTRIBUTION 38180 SEYSSINS	5 000	-	100,00	
SAS BEAUCHAMP S.A 38180 SEYSSINS	250 000	2 123 219	99,00	317 411
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
IFBEM 38180 SEYSSINS	5 000	-18 792	10,00	-22 016
SAS SPORT PARTICIPATIONS 38100 GRENOBLE	292 810	-65 894	15,67	3 232

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	804 200	804 200	148 363		297 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	30 500	30 500			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

1-La société HOLDING BEAUCHAMP est propriétaire de 98 % de l'usufruit de la société SCI DAUPHINE GESTION.

Précisions chiffrées 2021 de la SCI DAUPHINE GESTION :

-chiffre d'affaires HT : 100 537 € (dont 88 176 € de loyer et 12361 € de facturation de charges locatives)

-résultat net comptable : 61 633 €

-montant de créance SCI DAUPHINE GESTION au 31 décembre 2021 : 102 671.02 €

Notes sur le bilan

2- Les titres de participations concernant la société SAS SPORT PARTICIPATION sont provisionnés à 100 % sur la base de la situation nette à l'arrêté des comptes de la filiale.

Les informations relatives à cette société sont celles de l'exercice clos le 30/06/21. Le total des fonds propres de cette structure au 30 juin 2021 est de -65 893.74 €.

3-La société HOLDING BEAUCHAMP a souscrit à l'augmentation de capital de la SAS MY FLOAT (capital initial 15 000€) d'un montant de 5 000 € par émission de 5 000 actions ordinaires d'une valeur de 1 euro chacune, émises au prix de 25 euros.

La société HOLDING BEAUCHAMP a acquis 1 000 actions de la SAS MY FLOAT pour 25 000 euros en date du 12/07/2017.

Elle détient donc 5% de la société.

Le total des fonds propres de cette structure est de 128 021.19 € au 30 juin 2021.

4-La société HOLDING BEAUCHAMP a souscrit au capital de la SAS IFBEM (capital initial 5 000€) à hauteur de 10 % du capital social

Les informations relatives à cette société sont celles de l'exercice clos le 31/08/21. Le total des fonds propres de cette structure au 31 août 2021 est de -18 791.99 €.

Le 23 février 2021, la société HOLDING BEAUCHAMP a consenti à la société IFBEM, un abandon de compte courant d'un montant de 9 500 €, assorti d'une clause de retour à meilleur fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation d'un bénéfice.

5-La société HOLDING BEAUCHAMP a souscrit au capital de la SAS 2B DISTRIBUTION (capital initial 5 000€) à hauteur de 100 % du capital social.

Le premier exercice comptable sera clôturé le 31 décembre 2022.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	235	32		268
Immobilisations incorporelles	235	32		268
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	61 586	16 039		77 626
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		536		536
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 542			12 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 737	313		5 050
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	78 865	16 888		95 753
ACTIF IMMOBILISE	79 100	16 920		96 021

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 341 196 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	256 034		256 034
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	82 914	82 914	
Autres	1 809	1 809	
Charges constatées d'avance	439	439	
Total	341 196	85 162	256 034

A défaut d'information contraire, les créances rattachées aux participations sont affectées à plus d'un an.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	47 070
Total	47 070

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 92 800,00 EURO décomposé en 58 titres d'une valeur nominale de 1 600,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58	1 600,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58	1 600,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
BEAUCHAMP OLIVIER 38180 SEYSSINS	50,00	29,00
BEAUCHAMP PASCAL 38330 MONTBONNOT ST MARTIN	50,00	29,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 11/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-6 008
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 008
Affectations aux réserves	-6 008
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-6 008

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	92 800				92 800
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	9 280				9 280
Réserves générales	1 131 765	-6 008			1 125 757
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	-6 008	6 008	297 000		297 000
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 227 837		297 000		1 524 837

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 522 515 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	85	85		
- à plus de 1 an à l'origine	389 012	74 159	302 044	12 809
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	73 004	73 004		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 729	5 729		
Dettes fiscales et sociales	54 557	54 557		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127	127		
Produits constatés d'avance				
Total	522 515	207 662	302 044	12 809
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	73 295			
(**) Dont envers Groupe et associés	73 004			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 73 004 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 080
Interets courus sur emprunt	239
Banques charges à payer	85
Assurance courue sur emprunt	127
Total	4 531

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	439		
Total	439		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	369 825		369 825
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	13 920		13 920
TOTAL	383 745		383 745

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	297 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 062	17 410
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	319 062	17 410
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 962	4 475
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 962	4 475
Résultat financier	315 100	12 935

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791640 – Transferts de charges an	38 187	
Transfert de charges d'exploitation	38 187	
Total	38 187	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 26,50 %	121 525
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société 45657 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING BEAUCHAMP. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2020. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés : produits de l'exercice : 109 895 €
Impôt sur les sociétés net groupe : 137 715 €

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 109 895 EURO

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

HOLDING BEAUCHAMP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 92 800 Euros
Siège Social : SEYSSINS (Isère), 47 47 Rue Pasteur

480 035 799 RCS GRENOBLE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
ET RESOLUTION VOTEE**

Article L. 232-22-I du Code de Commerce

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président et après avoir constaté que la réserve légale a été dotée à concurrence du dixième du capital social, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 297.000,15 euros de la manière suivante :

- Distribution aux associés à titre de dividendes d'une somme de 200.000 euros
- Le solde, soit la somme de 97.000,15 euros au compte « Autres Réserves ».

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 43,10 euros par action.

Il sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis à un prélèvement à la source forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

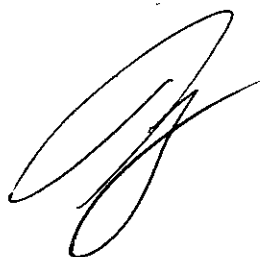
Sur option expresse et irrévocable, les contribuables peuvent néanmoins se placer sous le barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 % (art. 158, 3-2° à 4° du CGI), pour l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application de l'imposition forfaitaire.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivantes au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres Revenus Distribués	
31/12/2020	0 €.	0 €.	0 €.
31/12/2019	0 €.	0 €.	0 €.
31/12/2018	200.000 €.	0 €.	0 €.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2022.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Monsieur Pascal BEAUCHAMP



**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ...HOLDING BEAUCHAMP.....

Forme juridique : ...SAS.....

Numéro unique d'identification - (Siren) : 480 035 799 RCS GRENOBLE.....

Représentée par :

Nom : ...BEAUCHAMP.....Prénom : PASCAL

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

